

PRINCIPALES RÈGLES D'UTILISATION DE LA LONGE DE MAINTIEN EESLDVMS320

- 1 UNE CARTE D'UTILISATION - doit être remplie par une personne habilitée à le faire et conservée pendant toute la durée d'utilisation de la longe de maintien EESLDVMS320.
 - 2 PREMIÈRE UTILISATION - à consigner dans la Carte d'utilisation
 - 3 CONTRÔLE PÉRIODIQUE DÉTAILLÉ - Au moins une fois par an, l'équipement de protection individuelle doit être soumis à un contrôle périodique détaillé. Le contrôle technique périodique doit être effectué par une personne habilitée. Il est nécessaire de vérifier précisément tous les éléments de la longe de maintien EESLDVMS320, en prêtant tout particulièrement attention à tout endommagement, de nature mécanique, chimique et thermique du tendeur, des mousquetons, des bandes et des coutures.
 - 4 RETRAIT DE LA CIRCULATION - Si la longe de maintien EESLDVMS320 a servi à arrêter une chute, elle doit être retirée de la circulation et envoyée à la casse (destruction physique).
Si des éléments constituant de la longe de maintien horizontale EESLDVMS320 ont subi des dommages mécaniques, chimiques ou thermiques, ou bien s'il existe le moindre doute quant au bon fonctionnement de l'appareil, celui-ci doit immédiatement être retiré de la circulation et renvoyé au fabricant afin que celui-ci puisse juger de son aptitude à un emploi ultérieur. Le retrait de la circulation de l'équipement, confirmé par adnotation dans les Cartes d'Utilisateur, devra être effectué par la personne en charge de l'équipement de sécurité sur le site.
 - 5 PÉRIODE D'UTILISATION - La longe de maintien HORIZONTALE EESLDVMS320 peut être utilisée pendant 5 ans, à compter de la date de sa première sortie de l'entrepôt de l'utilisateur, consignée dans la CARTE D'UTILISATEUR. Après les 5 premières années d'utilisation, la longe EESLDVMS320 doit être retirée de la circulation ou bien soumise à une visite de contrôle technique. La visite de contrôle peut être effectuée par :
- Le fabricant de la longe ;
- Une personne habilitée par le fabricant ;
- Une société habilitée par le fabricant.
Lors du contrôle technique, la durée d'utilisation de l'équipement avant le prochain contrôle technique sera établie.
 - 6 CONSERVATION - La longe de maintien HORIZONTALE EESLDVMS320 doit être conservée dans un endroit sec et bien aéré, dans un local, à température ambiante, à l'écart du soleil et de toute source de chaleur.
 - 7 NETTOYAGE - Nettoyez la longe de maintien HORIZONTALE EESLDVMS320 en la lavant avec de l'eau chaude et du savon. Ne pas utiliser d'acides, de bases ou de solvants. Après nettoyage, la longe EESLDVMS320 doit sécher à l'air libre, loin de toute flamme et de toute autre source de chaleur.
 - 8 RÉPARATIONS - Il est interdit à l'utilisateur d'effectuer des réparations sur l'équipement.
 - 9 TRANSPORT - La longe de maintien HORIZONTALE EESLDVMS320 doit être correctement emballée et transportée de manière à la protéger de la chute et de l'impact. Elle doit être transportée conformément aux instructions requises dans la Carte d'Utilisation. La Carte d'Utilisation doit être remplie avant remise de l'équipement pour un premier usage.
- Toutes les informations relatives à l'équipement de protection (nom, numéro de série, date d'achat et de première utilisation, nom de l'utilisateur, informations relatives aux contrôles techniques, aux réparations et aux retraits de la circulation) doivent être consignées dans la Carte d'utilisation de l'appareil donné.

CARTE D'UTILISATION

| | | | | | |
|---------------------------------|------------------|--|--|--------------------------|--------------------------|
| NOM DE L'APPAREIL MODÈLE | | N° DE CATALOGUE | | | |
| N° D'APPAREIL | | DATE DE PRODUCTION | | | |
| NOM DE L'UTILISATEUR | | | | | |
| DATE DE REMISE POUR UTILISATION | | | | | |
| DATE D'ACHAT | | | | | |
| CONTRÔLES TECHNIQUES | | | | | |
| | DATE DU CONTRÔLE | CAUSES DU CONTRÔLE OU DE LA RÉPARATION | ENDOMMAGEMENTS CONSTATÉS, RÉPARATIONS EFFECTUÉES, AUTRES REMARQUES | DATE DU CONTRÔLE SUIVANT | SIGNATURE DU RESPONSABLE |
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| 4 | | | | | |
| 5 | | | | | |

Mode d'emploi

CE 0082

LONGE DE MAINTIEN HORIZONTALE À LONGUEUR RÉGLABLE

EN 795:1996 CLASSE B

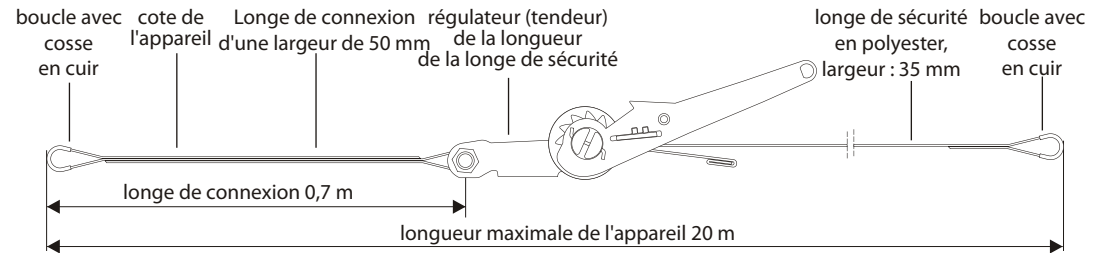
N° catalogue EESLDVMS320

L'ECHELLE EUROPEENNE

La longe de maintien horizontale EESLDVMS320 est un composant de l'équipement de protection contre les chutes de hauteur. Elle doit être utilisée pour les travaux qui requièrent des déplacements fréquents à l'HORIZONTALE. La longe de maintien horizontale EESLDVMS320 répond aux exigences de la norme EN 795 classe B (concernant les points d'ancrage mobiles pour équipement).

CONSTRUCTION

- Un régulateur (tendeur) de la longueur de la longe, en acier rétamé
- Une longe en polyester d'une largeur de 35 mm et d'une longueur de 19 m
- Une longe de connexion en polyester d'une largeur de 50 mm et d'une longueur de 0,7 m



ATTENTION !

La longe de maintien horizontale EESLDVMS320 ne peut être équipée qu'avec des mousquetons certifiés, conformes à EN 362.

MARQUAGE DE L'APPAREIL (COTE)

nom (type) d'appareil

n° de catalogue *

marque CE et n° d'unité notifiée, responsable du contrôle du processus de fabrication de l'appareil

numéro et année de la norme européenne

Attention : veuillez lire le mode d'emploi

| | |
|--|-------------------------------|
| LONGE DE MAINTIEN HORIZONTALE À LONGUEUR RÉGLABLE | |
| EESLDVMS320 | Numéro de série |
| CE 0082 | Date de fabrication |
| EN 795:1996 CLASSE B | 0000001 11.2007 |
| Avant tout usage, lire le mode d'emploi | L'ECHELLE EUROPEENNE |

numéro de série de l'appareil

mois et année de fabrication de la longe

marque du producteur ou du distributeur

Nombre maximal d'utilisateurs - 3

À employer exclusivement avec un équipement personnel adéquat, conformément à EN 354/355 ; EN354/353-2

Espace libre sous l'utilisateur et résistance des points d'ancrage - se conformer au mode d'emploi

* XX XX indication de la longueur de la longe en mètres - (10 ou 20)

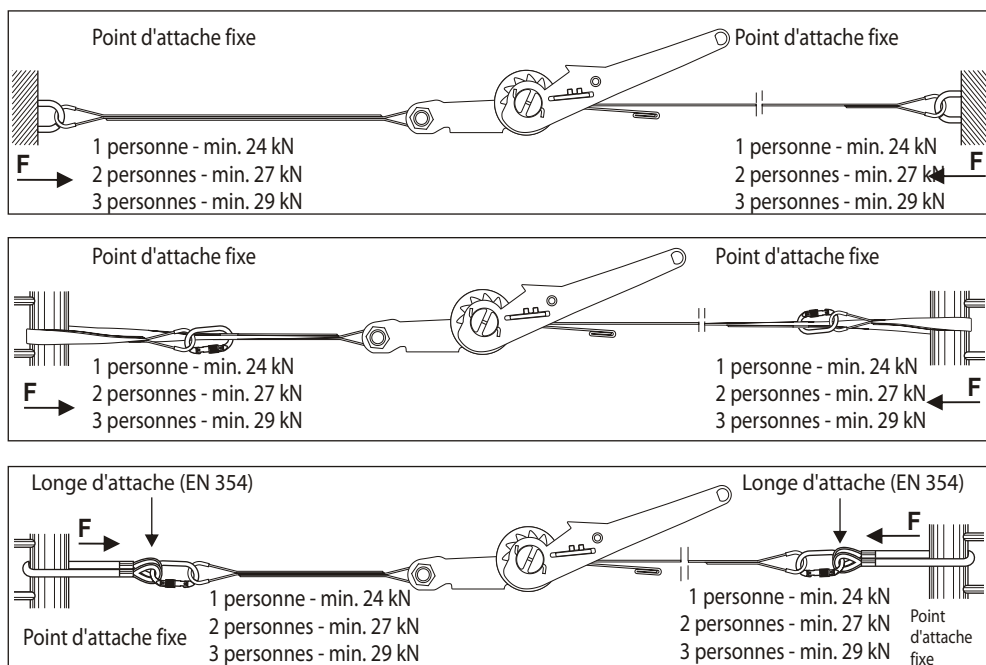
L'ECHELLE EUROPEENNE
ZAC MAS DE GRILLE ROUTE DE SETE
455 RUE T. RENAUDOT
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
FRANCE

Le Certificat européen a été élaboré par CETE APAVE SUDEUROPE, BP 193, 13322 Marseille, France - 0082

MODES DE FIXATION DE LA LONGE DE MAINTIEN HORIZONTALE À DES POINTS DE CONSTRUCTION FIXES

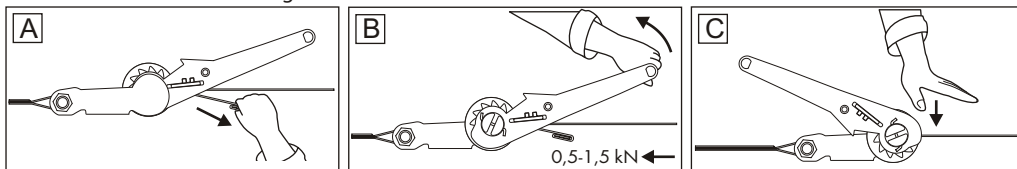
ATTENTION!

- Le point de construction fixe doit avoir une forme et une taille rendant impossible un détachement par mégarde de la longe de maintien horizontal EESLDVMS320
- Les points de construction fixe doivent se trouver à la même hauteur et avoir une résistance statique minimale de 24 kN pour une personne, 27 kN pour deux personnes et 29 kN pour trois personnes.



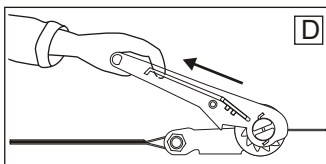
RÉGLAGE DE LA LONGUEUR DE LA LONGE DE MAINTIEN HORIZONTALE EESLDVMS320

- Tendre la longe à la main.
- Tendre la longe de sécurité à l'aide du levier du tendeur - en utilisant la force de vos mains, jusqu'à assurer la tension de la ligne, qui ne doit plus pendre librement (0,5 kN-1,5 kN)
- Afin d'éviter tout relâchement accidentel de la longe de sécurité, vérifiez absolument que cette dernière est bien tendue avant tout usage.



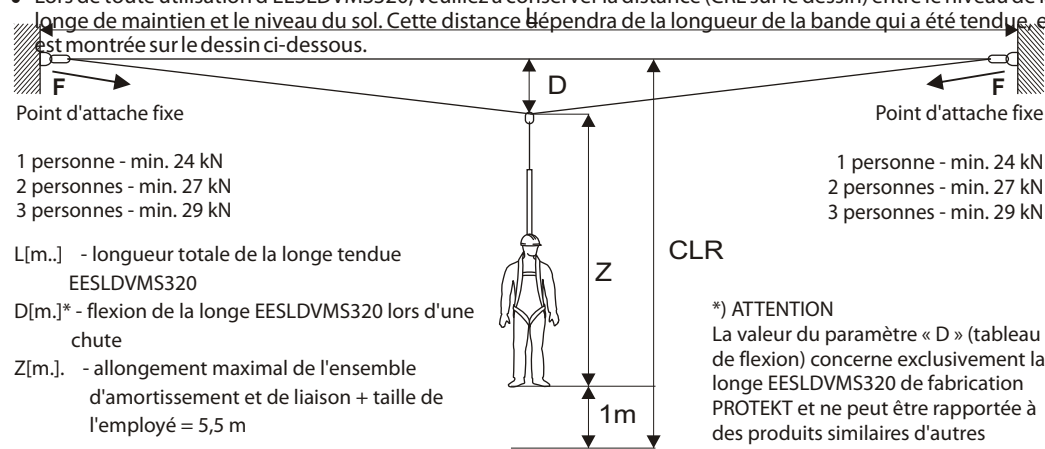
DÉMONTAGE DE LA LONGE DE MAINTIEN HORIZONTALE EESLDVMS320

- Pour démonter la longe de maintien horizontal EESLDVMS320, il faut tirer la partie interne de la poignée du tendeur et faire dévier le levier, de manière à relâcher la tension des bandes. Ensuite, vous pourrez démonter l'équipement.



PRINCIPALES RÈGLES D'UTILISATION DE LA LONGE DE MAINTIEN EESLDVMS320

- La longe de maintien horizontal ne doit être employée que par des personnes préalablement formées au travail en hauteur.
- Avant tout emploi, veuillez vous assurer, par contrôle visuel, que le mécanisme du tendeur, les mousquetons, les bandes et les coutures ne portent aucune trace d'endommagement mécanique, chimique ou thermique. Ce contrôle doit être effectué par la personne ayant l'intention de se servir de l'équipement EESLDVMS320. Dans le cas où un défaut quelconque serait constaté ou si la longe de maintien ne vous paraît pas sûre, NE PAS EMPLOYER.
- Lors de toute utilisation d'EESLDVMS320, veuillez à conserver la distance (CLR sur le dessin) entre le niveau de la longe de maintien et le niveau du sol. Cette distance dépendra de la longueur de la bande qui a été tendue, et est montrée sur le dessin ci-dessous.



| Nombre d'utilisateurs | L | | | | | | | | | |
|-----------------------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|
| | 5 m | | 7 m | | 10 m | | 15 m | | 20 m | |
| | D [m] | F [kN] | D [m] | F [kN] | D [m] | F [kN] | D [m] | F [kN] | D [m] | F [kN] |
| 1 | 0,65 | 24,00 | 0,91 | 24,00 | 1,30 | 18,00 | 1,94 | 24,00 | 2,59 | 24,00 |
| 2 | 0,68 | 27,00 | 0,96 | 27,00 | 1,37 | 20,00 | 2,05 | 27,00 | 2,73 | 27,00 |
| 3 | 0,72 | 29,00 | 1,00 | 29,00 | 1,43 | 29,00 | 2,15 | 29,00 | 2,86 | 29,00 |

- La longe de sécurité EESLDVMS320 doit être tendue (et ne pas présenter de flexion libre) entre deux points d'attache fixe en utilisant la force de vos mains, jusqu'à assurer la tension de la ligne (0,5 kN-1,5 kN)
 - Si la valeur CLR calculée à un endroit précis est supérieure à l'espace libre se trouvant sous l'utilisateur, alors:
 - servez-vous d'un ensemble d'amortissement et de liaison plus court;
 - utilisez un système de sécurité avec longe rigide.
- Avant tout emploi d'équipement contre les chutes de hauteur, dont l'appareil EESLDVMS320 fait partie prenante, il convient de s'assurer que tous les éléments sont correctement reliés, fonctionnent correctement les uns avec les autres et sont conformes aux normes en vigueur:
- EN 361 - pour les harnais de sécurité;
 - EN 354 - pour les langes de sécurité;
 - EN 355 - pour les amortisseurs de sécurité;
 - EN 362 - pour les attaches (mousquetons).
- Conformément à la norme EN 353-2, vous pourrez utiliser une longe de sécurité avec amortisseur ou un antichute mobile sur une longe de type LINOSTOP ou BLOCMAX en tant que sous-ensemble d'amortissement et de connexion du système de protection individuelle.
 - Un bureau d'études compétent doit donner son aval pour une utilisation d'appareils antichute avec l'EESLDVMS320.
 - Il est interdit d'utiliser l'EESLDVMS320 dans des zones dans lesquelles existe un risque d'explosion.
 - Lors du travail avec la longe de maintien horizontal EESLDVMS320, il convient de protéger tous les éléments de cette dernière contre tout contact avec des huiles, des solvants, des acides ou des bases, des flammes directes, des projections de métaux chauds, des étincelles (soudure, découpe de métaux) et des objets contondants.